

CASO

# L'économie au centre de la cérémonie des vœux

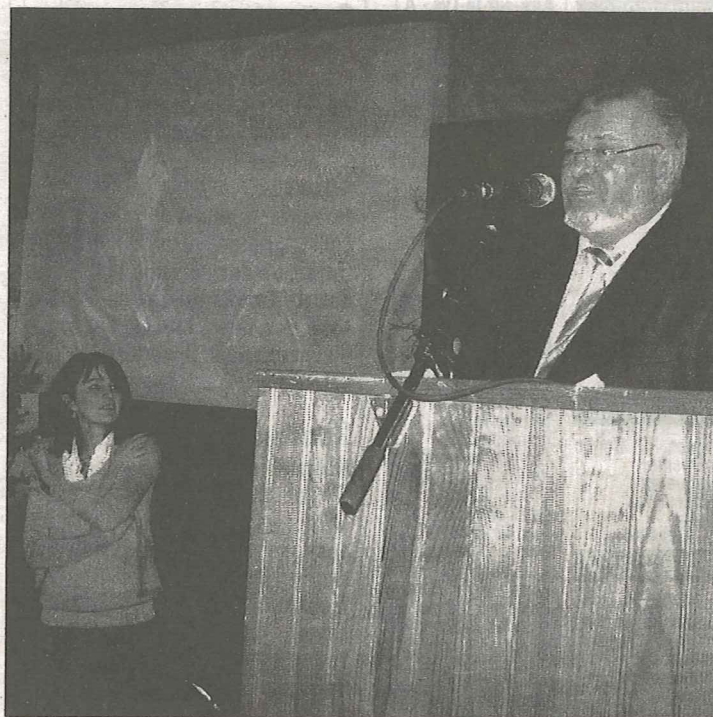
La cérémonie des vœux de la communauté d'agglomération de Saint-Omer (CASO), vendredi soir à la salle des fêtes de Longuenesse, a été placée sous le signe de l'économie.

PAR JEAN-MARC SZUBA

saintomer@lavoixdunord.fr

L'économie a été au centre de la cérémonie des vœux de la CASO, vendredi soir à la salle des fêtes de Longuenesse. Directeur général des services, Michel Maillard a d'ailleurs commencé le bilan en évoquant le contrat de développement durable signé avec le conseil général, l'arrivée de Saverglass et le chantier d'implantation de Transgourmet à la porte multimodale de l'Aa, à Arques, un bâtiment où vont travailler 142 personnes. « Ce sont des faits majeurs pour un territoire marqué par la délocalisation et les pertes d'emploi dans le secteur industriel ; ce sont des faits bons pour le moral, capables de redonner une dynamique à un territoire déprimé. »

Le DGS annonce d'autres bonnes nouvelles pour l'emploi. Implantation d'un garage pour poids lourds à Campagne-lès-Wardrecques avec une dizaine d'emplois prévus ; l'arrivée de Schenker-Joyau (transport et messagerie) à Arques (30 à 50 emplois supplémentaires) ; l'arrivée des anciens établissements Boudringhin (fromages) à Campagne-lès-Wardrecques, avec l'espoir de la création d'une vingtaine d'emplois.



Jean-Marie Barbier a présenté Sabrina Smaiti qui, avec la pépinière d'entreprises, contribuera au développement économique.

« Cette pérennisation des emplois industriels dans le secteur s'accompagne également d'une volonté manifeste de renforcer son attractivité commerciale », note Michel Maillard, précisant que l'action de la CASO a concerné aussi bien la ville centre que la périphérie. Un équilibre scellé le 30 mars par la signature d'une charte d'urbanisme commercial.

## Un mini Bercy

Jean-Marie Barbier commence par revenir sur le contrat de développement durable signé avec le conseil général : « la feuille de route de la CASO pour les prochain-

es années, puisqu'il a arrêté les grandes lignes de la politique de développement de l'agglomération jusqu'en 2010 ».

Le président de la CASO, sur la même longueur d'onde que son DGS, lance avec ferveur que « notre politique de développement, qui reste l'enjeu majeur » sera poursuivie. Et d'évoquer la porte multimodale de l'Aa, avec notamment sa pépinière d'entreprises. Jean-Marie Barbier en profite pour parler du contrat passé avec la société Interfaces, dont il présente la responsable, Sabrina Smaiti. Cette entreprise sera « au service de la diversification économique de notre territoire ».

M. Barbier s'intéresse ensuite à « nos deux projets phares qui seront, à n'en pas douter, des équipements emblématiques de l'agglomération ». Il pense à la maison du marais, à la limite de Saint-Omer et Saint-Martin-au-Laërt, ainsi qu'au mini Bercy à Longuenesse, sur le site de l'ancien Auchan. Il s'agira d'un équipement qui sera à la fois salle de spectacles et salle de sports.

« Nos deux projets phares qui seront, à n'en pas douter, des équipements emblématiques de l'agglomération. »

Le président passe ensuite aux transports en commun, se réjouissant du succès de CASOBUS (voir notre édition d'hier) et au passage de certains véhicules au B 30, un mélange de gazole et d'huile de colza (30 %). Un choix qui doit entraîner une baisse de 25 % des rejets de gaz à effet de serre. Dans le cadre des économies d'énergie et de la protection de l'environnement, les prochains camions de ramassage des ordures ménagères auront des lève-conteneurs électriques, ce qui doit diminuer la consommation des véhicules de 8 %.

Jean-Marie Barbier a conclu en rappelant que « 2008 est une année bien particulière pour l'élu. Elle connaîtra en effet une période de transition ». ■

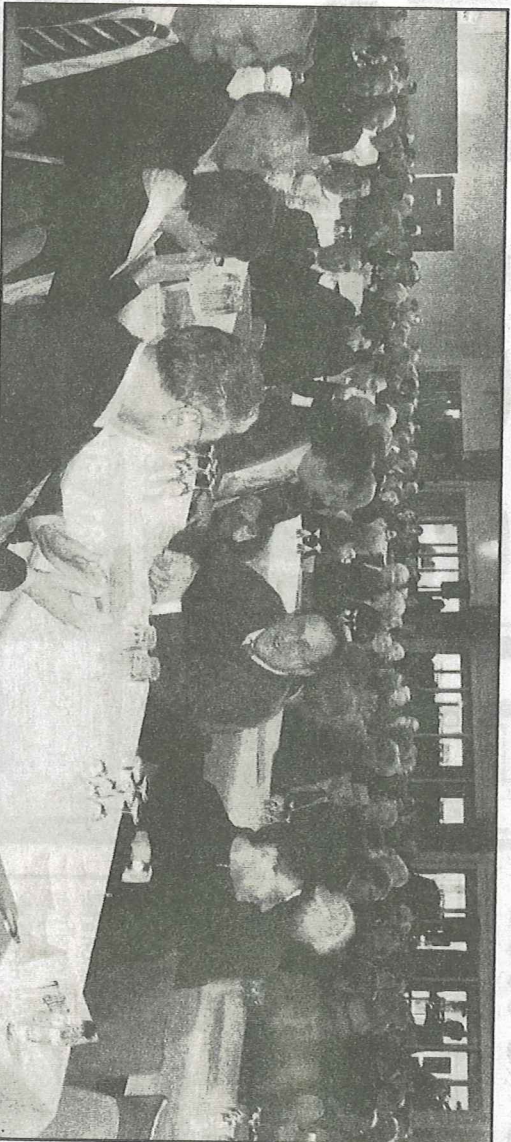
# Toujours l'économie

Voilà 13 ans maintenant, que le "capitaine" Jean-Marie Barbier, présente ses vœux aux 19 communes de la Caso. Vendredi 11 janvier, il a choisi de comparer la communauté d'agglomération de Saint-Omer, à un navire, le "Caso Boat", ayant su "garder le cap", malgré la traversée de "tempêtes économiques".

Élections oblige, cette année, il n'a évoqué que les projets inscrits au budget 2008. Et pour reprendre sa métaphore, la Caso ne naviguera pas à vue. En 2007, elle est en effet dotée d'une feuille de route, le contrat de développement durable, signé avec le conseil général.

"Nous avons arrêté les grandes lignes de la politique de développement de l'agglomération jusqu'en 2010, avec des programmes d'actions communautaires et communaux, pour un montant global de plus de 16 millions d'euros", a rappelé le président de la Caso.

L'enjeu majeur restera le développement économique. Pour y parvenir, la Caso entend s'appuyer sur les outils qu'elle s'est forgés, en particulier la porte multimodale de l'Aa et sa pépinière d'entreprises. "Les pre-



Du fait des élections, "l'équipage" du Caso Boat pourrait changer.

miers bâtiments sortent de terre. Notre parc d'activités prend forme", s'est-il réjoui. Quant à la pépinière, les travaux doivent s'achever en mai. La gestion de cet équipement a été confiée à la société Interfaces, qui pour l'heure assure la pré-commercialisation des bureaux et des ateliers. "La structure accueillera des porteurs de projets dans les domaines de l'artisanat, du tertiaire, de la petite industrie et de la sous-traitance", a-t-il énu-

Jean-Marie Barbier a également cité les "deux projets phares", les "deux équipements emblématiques" de la Caso, la Maison du marais, qui sera implantée sur Saint-Martin-au-Laert, et ce qu'il a qualifié de "mini-Bercy", un équipement culturel et sportif, localisé sur l'ancien site d'Auchan, à Longuenesse.

## Transport en commun

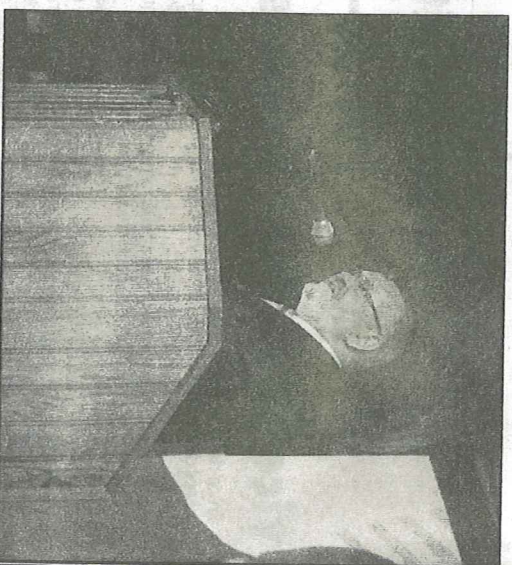
En 2008, la Caso poursuivra son chantier "transport en commun", amorcé en

2005, et dont l'essor est manifeste. Au mois de septembre 2007, le "casobus" a enregistré 3.000 voyageurs contre 700 en septembre 2005. "Il reste encore du travail à faire (...). Dès la rentrée 2008, Casobus se développera, avec la mise en place d'un système de transport à la demande, qui vise à offrir un service aux 12 communes non desservies par les lignes urbaines", a-t-il promis.

Le véhicule répondra à la demande d'usagers ayant fait une réservation. Une fa-

## L'environnement

Au chapitre environnement cette fois, la commu-



Le contrat de développement durable prévoit des programmes d'actions, pour un montant de 16 millions d'euros, jusqu'en 2010, a rappelé Jean-Marie Barbier, président de la Caso. Et cela, sans modification technique des véhicules.

Pour finir, Jean-Marie Barbier a rappelé que 2008 serait une période de transition. Et filant la métaphore jusqu'au bout, il a conclu : "Notre 'Caso Boat' ne va pas tarder à s'amarrer pour une courte escale, en vue d'un changement d'équipage, peut-être de capitaine, mais ce navire doit poursuivre sa route."

AM

## Dans le rétro et en prévision

> **Charte d'urbanisme commercial** : elle a été adoptée le 30 mars dernier par le conseil communal, pour assurer un équilibre entre le commerce périphérique et celui de la ville centre, avec la création d'un fonds de développement commercial, basé sur la redistribution de la totalité de la taxe professionnelle, générée par les commerces des ZAC des Frais Fonds et de La Gareme. Ce qui a permis l'implantation sur la ZAC des Frais Fonds d'un ensemble commercial de 22.000 m<sup>2</sup>, Palm Promotion, dont les travaux ont commencé. 175 emplois espérés.

> **Contrat de développement durable** : adopté

quête des friches industrielles, pépinière d'entreprises, maison du marais, parking de la gare SNCF, sécuriser l'approvisionnement en eau de l'agglomération, favoriser l'émergence des services à la personne, valoriser le patrimoine historique, etc. 38 actions sont ainsi déclinées.

> **Porte multimodale de l'Aa** : doivent s'implanter sur Campagne-les-Wardrecques un garage poids lourds (16.000 m<sup>2</sup> vendus pour une dizaine d'emplois envisagés) et les anciens établissements Boudinghin (15.000 m<sup>2</sup> avec une vingtaine d'emplois espérés). Et sur Arques : le projet Arques Avenir

rés sont vendus ou sous compromis, avec à la clef, 320 emplois créés ou transférés. Transgourmet, l'entreprise de distribution de produits frais et surgelés, de produits secs et de produits liquides aux professionnels de la restauration, s'installe également dans un bâtiment de 16.000 m<sup>2</sup>, où vont travailler 142 personnes.

> **Saverglass** : la Caso met 800.000 euros au pot, pour attirer l'usine de fabrication de flaconnage de lue.

> **Pôle Maud (matériaux à usage domestique)** : l'intercommunalité participe au financement pour fa-

> **Eau** : la protection de notre ressource en eau, la sécurisation de l'approvisionnement, la protection des champs captants, la recherche des pollutions diffuses sont un souci permanent de la Caso.

> **Assainissement** : celui de Serques est sur les rails, celui d'Éperlecques également.

> **Inondations** : la Caso partage la compétence "protection des biens contre les inondations" avec les communes et le Smagea. Elle a arrêté une programmation et des règles de financement pour des ouvrages de rétention à réaliser sur Arques, Bledrecques, Campagne-les-Wardrecques, Hallines Hal-